

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE VAUCLUSE

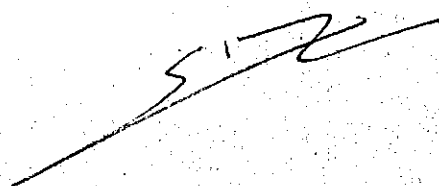
COMMUNE DE CAUAILLON

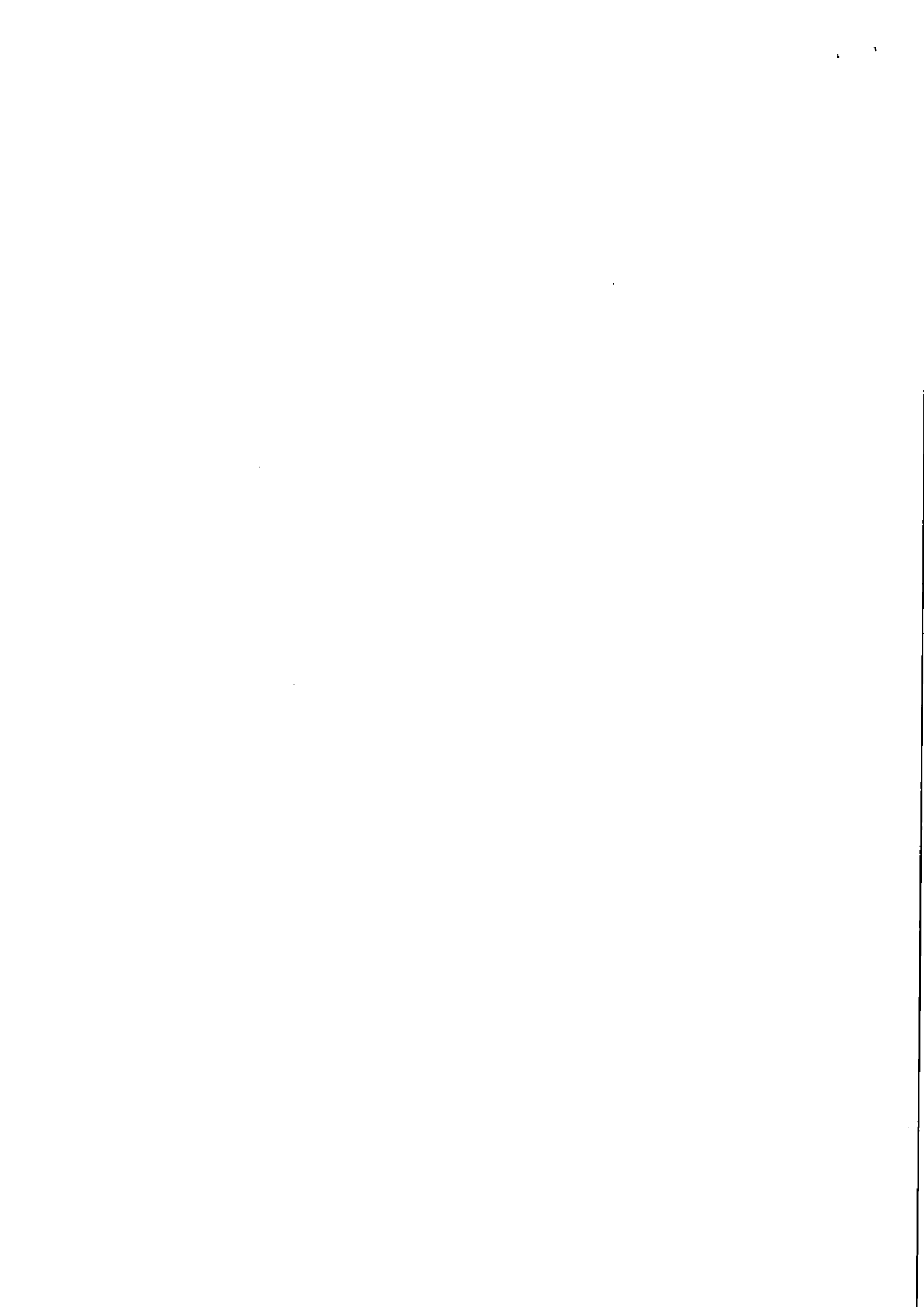
REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

relatif au projet d'implantation d'un pôle santé privé / sur le
Site de la vauvette / Ville de Cavailhon

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
du 27 février 2012 au 30 mars 2012

Vu, le commissaire enquêteur





ENQUETE RELATIVE

A

Projet d'implantation d'un pôle santé privée/public
sur le site de la Voquette / site de Cassieu.
Enquête préalable à la déclaration d'utilité
publique du 27 Février 2012 au 30 Mars 2012

En exécution de l'arrêté du 31 Janvier 2012 de monsieur le Préfet
de Vaucluse, je soussigné, M. le Député-maire,
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 20 pages, pour
recevoir pendant 33 jours consécutifs (sauf les dimanches et jours fériés)
de 8 heures 30 à 12 heures 00 et de 13 heures 15 à 17
heures 15 les observations du public.

A CAVAILLON

le 27 Février 2012.

Première journée:

~~Gerard DAUDET~~ Gerard DAUDET.

Le 27/2/2012 de 9 heures à 12 heures

Permanence du
Commissaire enquêteur

1° Observations de M. Mouchet Daniel.

(1) Propriétaire de la parcelle AT 192 est venu se renseigner
sur le dossier soumis à l'enquête

le commissaire enquêteur

(2) Visite de M. Fontaine Georges venu se renseigner sur le
dossier en tant que propriétaire / le commissaire enquêteur
du projet.

(3) Visite de M^{re} Paul Joelle Adjoire à l'Urbanisme Marine
de Chaval Blanc pour s'informer du dossier D.V.P. concernant
le pole de Sainte' privé/public sur le site de la Vaguette
Le commissaire enquêteur

28/02/2012

- NEANT -

29/02/2012

NEANT

1/03/2012

NEANT

2/03/2012

NEANT

5/03/2012

NEANT

6/03/2012

NEANT.

7/03/2012

NEANT

8/03/2012

NEANT

Le 9/03/2012 Permanence du commissaire enquêteur

(de 9h à 12h)

(4) Durand Albert 817 chemin de Valloncourt
84300 Carriillon
Très bon projet

12/03/2012 NEANT.

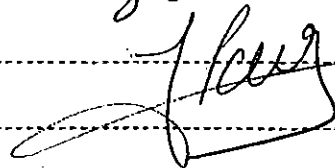
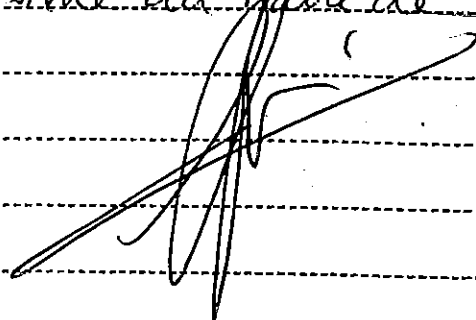
13/03/2012

(5) Le projet d'implantation du Pole de Sainte
dans ce secteur nous semble répondre

parfaitement à l'intérêt général de nos populations,
 la proximité des axes routiers, la concentration
 géographique de tous les services de santé
 sont un atout indéniable pour faciliter
 l'accès aux soins de toutes les populations
 du territoire du Sud et au-delà
 l'exemple de la réussite du pôle de santé
 de Carpentras ne fait que conforter
 notre analyse.

M^r Christian Mauvier, Maire de Cheval Blanc
 Vice Président de la communauté de communes
 Provence Luberon Durance

M^r Paul Jélie, adjointe au Maire de
 Cheval Blanc

14/03/2012. NEANT

15/03/2012 Permanence du comité enquêteur (de 9h à 12h)

(6) Recu ce jour comme date du 6 mars 2012 reporté le 13 Mars 2012
 au Maire de Carillon par l'Association "Luberon Nature"
 (1 page recto / verso + 2 articles de presse)

(7) Visite de M^r Albert Rochas descendant 140 Mte de Vidange

l'initiateur du futur projet qui est venu consulter
le dossier. Devr envoyer conseil pour mettre un certain
nombre d'observations sur le projet.

Le commissaire enquêteur

16/03/2012 NEANT

19/03/2012 NEANT

20/03/2012 NEANT

21/03/2012 Permanence du commissaire enquêteur (de 9h à 11h)

Visite de M^r et M^m Jacques André demeurant quartier de
la Voquette venus prendre connaissance du projet

M^r sont pas impactés par le projet.

Le commissaire enquêteur

Visite de M^m Faudoux Danielle, M^r Granier Gerard et

M^m Caudrelier Monique résidents du projet venus prendre
connaissance du dossier. Devr envoyer un conseil

pour mettre un certain nombre d'observations.

(10) M^{me} GALRIET Daniel 1063 chemin de la Croix de Baugnot
 84300 Carrières. Nous sommes inquiets sur la nuisance sonore
 causée par ce projet. Nous sommes en zone agricole
 et surtout face du futur le coupure par
 ce projet.

S.S

21 mars 2012

(11) M^{me} ANNE Béatrice et les filles 258 chemin de
 Valpourt. CADALAN inquiètes par la nuisance
 causée par ce projet en bordure de route et
 devant votre propriété.

Béatrice

(12) M^{me} RAMBOUR Annie, riverain proche (338 ch de
 Valloncourt) très mécontente du projet à
 cause des nuisances et de la dévaluation
 immobilière.

Annie

JEDI 22 MARS 2012 NEANT

VENREDI 23 MARS 2012 NEANT

(13) M^{me} BENOIT Chae président de l'association
 AVEC (association pour les Ecoles
 Citoyennes) a consulté le dossier d'enquête
 afin d'enlever l'impact du projet sur matière
 d'enseignement et de recherche. L'éducation avec
 parents son rôle crucial de fin de l'école

Benoit

BA

27/03/2012

NEAN.

(14)

26/03/2012

Vincent de M^{re} Brachini Lucine, conseillère municipale,
venue consulter le dossier.

DU 12 FAVORABLE

(15)

27/3/2011

M. AUREL MICHEL 127 chemin des hautes Fauxelles CAVALIEN

L'installation du pôle santé public - PRIVE sur la
Route de Caval Blanc est une nécessité pour le bien-être
du vie de Caval Blanc comme membre, LORIS - les TORONS
Et est primordial pour la ville de Caval Blanc de conserver
cet établissement sur le territoire. Faut de que, cela c.
sera un bien-être et les habitants de la communauté de
commune seront obligés de se déplacer pour le faire soigner.

(16)

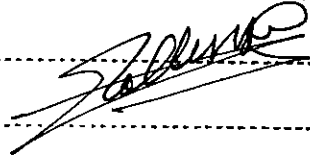
De AMARAS Elisabeth 132 Av Gabriel Perri CAVALIEN

Installation du pôle santé public - privé est
une nécessité absolue pour le bien-être
de vie de Caval Blanc.

(17)

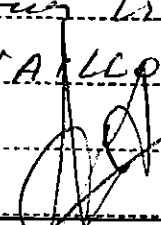
Martine Nouvard. Tout est fait
d'accord pour le Pôle Santé
C'est absolument nécessaire pour la
communauté de Commune.

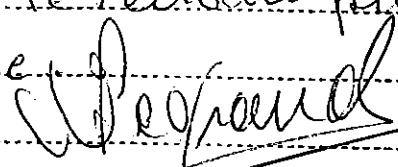
(18) M^r TALLET Aimé 57 Rue des Berges 84300
Cavaillon je suis d'accord pour l'implantation
du Pôle Santé sur le terrain prescrite Route de
VIDAUCQUE RD 934 et le Boulevard Cheval Blanc
RD 973.



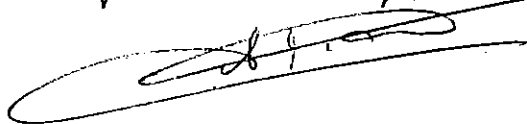
(19) 29/03/2012

M^r Jean LÉGRAND 903 ch. du puits des
Gavottes - 84300 CAVAILLON -

Aucune objection pour ce projet
bien au contraire, j'y suis très favorable
le 29/03/2012  CAVAILLON

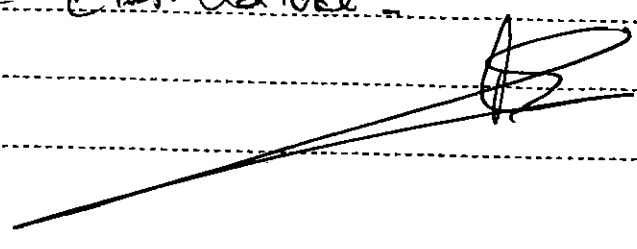
(20) Mme Françoise Legendre 903 ch. du Puits
des Gavottes 84300 Cavaillon
je suis d'accord pour l'implantation
du pôle Santé sur le terrain prescrite
route de Vidauque.
Le 29/03/2012 

(21) M^r VACIANE Jean Paul 245 N^o 5 GOIS 84300 CAVAILLON
Pôle Santé principal pour la ville et pour le bassin
à activer d'urgence tout a fait d'accord pour l'implantation prescrite



(20)

29/3/2012 Michel TICCHI, 68, Av^{te} des Vierge
 classe CARANON "Au delà de l'Etatuel de bar public
 privé" Il y a l'importance inévitable de l'achat l'Etat
 santé de la zone de Cavallotti qui va bien au delà
 de ses frontières naturelles. Il est certain que notre
 vieux hôpital, quoique bien restauré, et la clinique,
 en constant mouvement, y gagneraient beaucoup
 dans ce regroupement. Il faut cependant veiller
 au bon équilibre des soins et de la bonne
 répartition des patients en évitant l'écueil
 de la médecine des riches (privé) et celle des
 pauvres (hôpital). Cela est toujours présent
 hélas dans le fait des populations alors que
 les différents comités de santé devraient
 permettre l'élimination des cités.
 Il faut aussi assurer le hôpital un tel que
 celui d'Apr, cette vallée ne devant pas être
 abandonnée en tant de santé. Ne oublions
 pas nos routes complètement submergées
 par un circulation de plus en plus importante.
 Mais surtout les cités financières ne doivent
 pas interférer dans la décision d'opération
 de réhabilitation des établissements santé.
 La santé est la vie.



30/03/2012 Permanence du Comptable Enquêteur de 14h - 17h

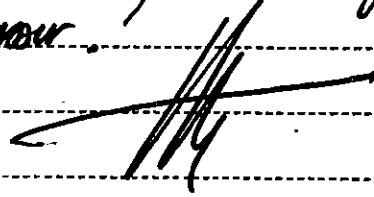
(23)

Gérard DAVID, 249 Avenue de la Gare
84460 Chevignat - Buisson. 1^{er} Adjoint ville Chevignat

Ce projet est d'une importance majeure pour le
dossier d'extension de Chevignat mais également s'il échoue
du futur périmètre de l'Agglomération

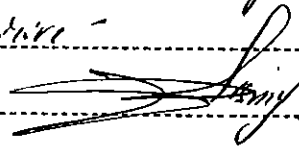
Ne pas se précipiter sur les besoins médicaux des
citoyens s'écarter, certainement trop vite un désat
pédagogique entre Angoulême et MARSAC!

Aujourd'hui ce projet de Pôle SOUTE est une chance
pour tous les habitants et les générations futures
qui il en faut pas laisser passer.



(24)

D^{re} PZ 1977 Françoise. Av. G. Perin. Ruelle Logne
estime indéniable la réalisation du pôle canton-
public privé sur le terrain privé



(25)

Reçu ce jour courrier daté du 26/03/2012 venant de
M^{me} Pierre Soubiran 15 Ave de la Roche 69003 Lyon

(1 page) annexé au registre

(26)

Reçu ce jour courrier recommandé avec AR daté du
27 Mars 2012 parti par M^{me} Rochas D. via Allevard
à Urmét Fours (04400) 2 pages annexé
au registre JUP et au registre parallèle

- (27) Courrier envoyé en recommandé avec A.R. parti par
M^r & M^m Rambert 338 Ch. de Vallencourt 84300 Cavillon
annexé au registre D.S.P. (1 page)
- (28) Courrier déposé en Mairie daté au 27 Mars par
M^r & M^m Florens Maryse 337 Av. de cheval Blanc
84300 Cavillon annexé au registre D.S.P. et au
registre parcellaire (1 page)
- (29) Courrier daté du 28 Mars 2012 déposé par le
Directeur de l'Hôpital de Cavillon 1 page + 4 délibérations
du C.A. de l'Hôpital
- (30) Evelyne TRAN-VAN 624 Bte de Gardes
84300 CAVAILLON TEL: 06 90 71 16 17
Le projet de Pôle Santé publique initié sur
la Commune de Cavillon est indispensable
pour apporter une offre de soins de proximité
à la population. Il faut dès à présent accélérer
cette réalisation si les deux établissements
concernés veulent développer leurs potentiels et
restent attractif pour une communauté médicale
restreinte par les "numerus clausus" de leur formation
- Tran*

31) Courrier reçu le jour à 4: le Combattant enquêteur au nom de l'association AVEC (Association Vers une Ecologie Citoyenne) précitant les raisons de l'autre avis défavorable à ce projet, au bordif principal de "jente de terre agricole".
 Roger CASTELLANI: Président de l'AVEC

32) DURIF Béatrice (et ses enfants):
 258 ch. de Valloncourt - Chaudun
 Je dépose ce jour une pétition de 3 pages représentant 34 signatures opposées au projet Bto de Souto.

33) DURIF Béatrice (et ses enfants):
 258 ch. de Valloncourt - Chaudun
 Je dépose ce jour 1 courrier d'une page concernant l'avis opposé au projet d'un plantation du Bto Souto sur Valloncourt. (Député DUP)

34) OCCELLI SERGE 56 rue de Vindry
 J'ai un avis défavorable. En effet sur carrière il reste un site agréable pour la promenade qui par ce projet va être démolie.

(35) Rassignat Jean-Jim 118 Rue D^e Brun
Caracillon

Favorable pour le projet

par Rassignat

(36) Reçu ce jour courrier (2 pages) du Parc National
Regional du Luberon envoyé le 29 Mars 2012 annexé
au registre D.V.P.

(37) Pétition remise par M^{me} Candrellina Monique, M^{me} Charvin
Michèle, M^{me} Fandenx Danielle et M^{me} Granier Gérard
comportant 3 pages et 22 signatures toutes apposées
à l'implantation du Pôle de Santé dans le quartier
Banquets / la Vignette.

(38) Pétition remise par M^{me} Candrellina M., M^{me} Charvin M.,
M^{me} Fandenx D et M^{me} Granier G. comportant 1 page
et 19 signatures toutes apposées à l'implantation du Pôle
de Santé dans le quartier Banquets / la Vignette.

(39) Pétition remise par M^{me} Candrellina M., M^{me} Charvin M.,
M^{me} Fandenx D et M^{me} Granier G. comportant 4 pages et
67 signatures accompagnées d'un texte concernant
l'information faite en direction du public et rejetant
l'implantation du projet du Pôle de Santé situé aux
Banquets et Cabestan Vieux.

(40) Pétition remise par M^{re} Candillier M, M^{re} Chauvin M, M^{re} Faudeux J et Gramier G. comportant 2 pages et 4 signatures requérant l'intervention d'un huissier pour un constat permettant de vérifier que le panneau d'affichage mentionne bien le quartier de la Vignette (voir pièce jointe. Facture du constat effectué le 23/03/2012)

(41) Lettre recommandée en main propre. Avis de Payable M^{re} Chauvin Robert, M^{re} Chauvin Marie-Nichèle ^{Propriétaire} d'habitation. Propriétaire esproprié de terrains et nuisance sur propriété avec gites, chambres d'hôtes et habitation principale. 2 pages et 9 pièces jointes

(42) Lettre recommandée en main propre par M^{me} FAUDEUX Danielle, proche riveraine qui possède les terrains des Banquets ^{Cebedan} donne son avis défavorable à l'implantation du projet dans les quartiers des Banquets et Cebedan.

(43) Magali Bassanelli Adj. au Maire Cazeillon en charge de la jeunesse et de la politique de la ville. Très favorable à un tel projet pour Cazeillon et son bassin qui connaît un manque crucial. Le lieu d'implantation me paraît tout à fait cohérent et fonctionnel.

Bassanelli

(44) Rem ce jour courir (2 pages) de la Commission
 de Comptes Province Lubuska Durum en date du 30/3/20,
 courir signé par son président M^r J. Bouchet
 le 12/3/20 enq. 12/20

(45) ce projet est essentiel pour parfaire
 l'offre de santé sur le territoire
 de Cavailles et sa proximité.

Il permettra d'améliorer le suivi
 et la prestation médicale que nous
 devons à tous les habitants de ce
 territoire pour les 20 ans à venir.
 C'est pour cela, que je le soutiens
 sans réserve.

J. Bouchet
 Député Marie de Cavailles

(46) Depuis ce jour courir (2 pages) signé par
 M^r Gérard Durum M^r adjoint au Maire de Cavailles
 le 12/3/20 enq. 12/20

(47) M^r Pierre Fabrice DGS CC Provence/Alpes-Côte d'Azur
 Observations non notées en fait par l'intéressé sur le
 registre "M. de compatibilité des documents d'urbanisme"
 sous le n°4 Concernant le DUP.

F I N D E L' E N Q U E T E

Le 2 avril 2012

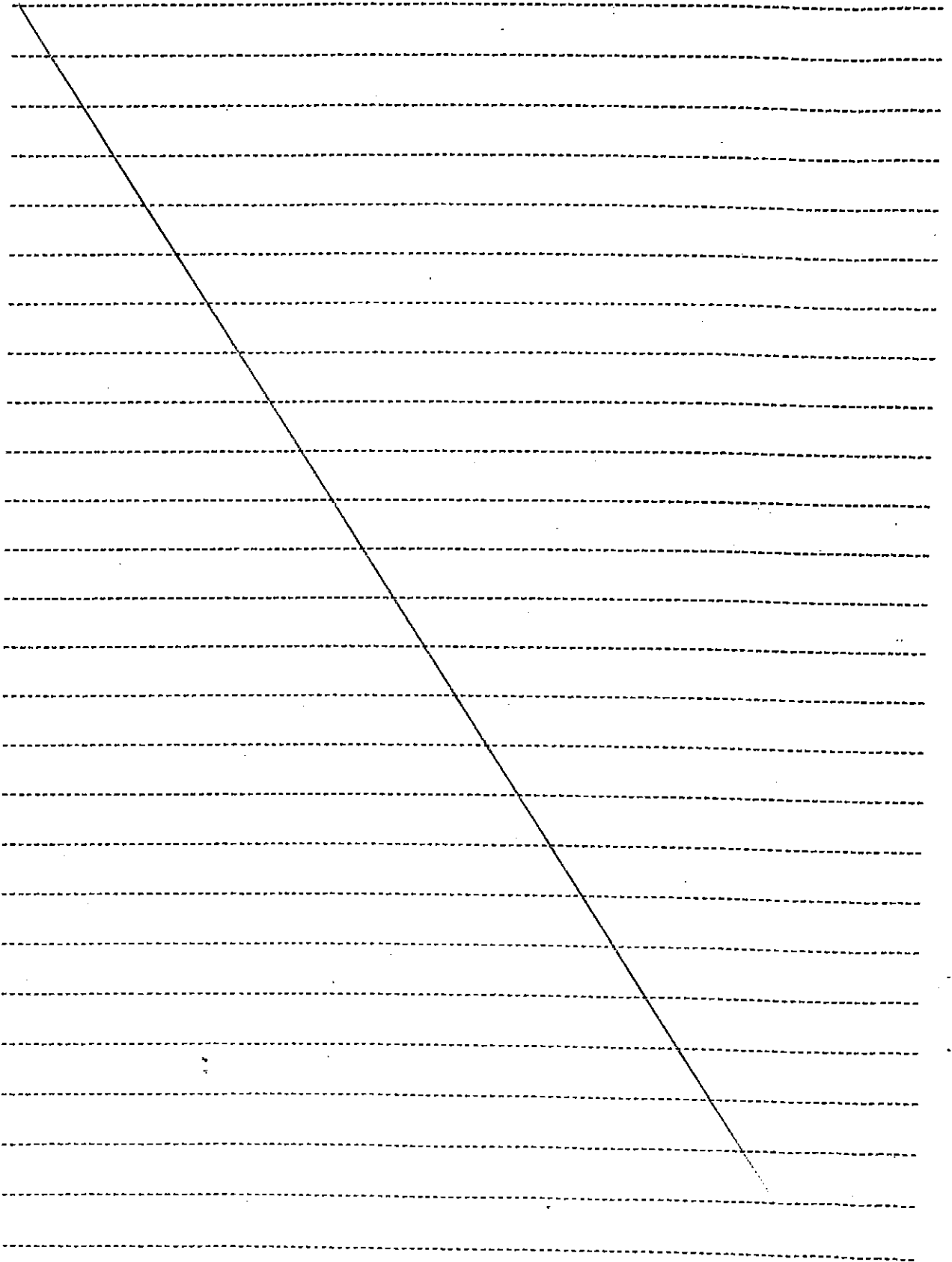
(48) M^r Roman Vignati Directeur du Centre Chirurgical
 St Roch

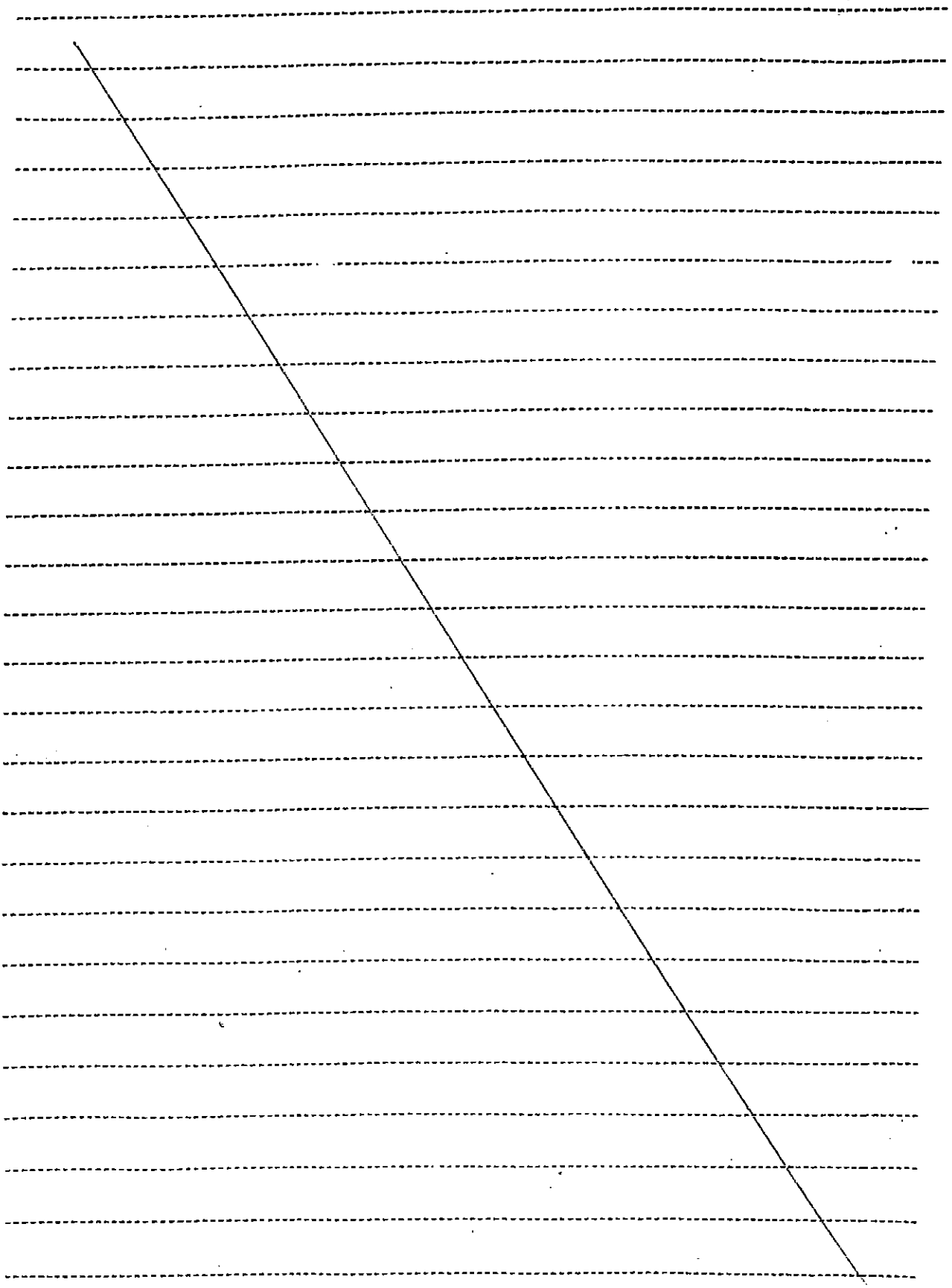
Courrier arrivé après la fin de l'enquête (le 4/4/12)
 Posté le 29/03/12 et est pas en compte

Le commissaire enquêteur

(49) M^r Albert Rochas 140 Rue de T. d'Anges Castellon
 Courrier reçu en mairie le 4/4/12, daté du 23/3/12
 posté le 29/3/12.

Le courrier est pas en compte dans le cadre de l'enquête
 Le commissaire enquêteur





Le 30 mars 2012 à 17 heures

Le délai d'enquête étant expiré.

je, soussigné Guy Parisse Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant huit jours (33) jours consécutifs du

27 février 2012 au 30 mars 2012

de 8 heures 30 à 12 heures

et de 13 heures 15 à 17 heures 15

(sauf les dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 47 personnes (pages N° 1

à 15).

En outre, j'ai reçu 13 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

(comptées dans les 47 observations, voir plus bas)

1° Lettre en date du _____ de M. _____

2° Lettre en date du _____ de M. _____

3° Lettre en date du _____ de M. _____

Sur les 47 personnes ayant participé à l'enquête.

7 sont venues consulter le dossier sans noter d'observation

22 ont noté des observations sur le registre

13 ont été jugés par la poste ou remis en main propre des courriers

(voir observations n° 6 25 26 27 28 29 31 33 36 41 42 44 46)

5 ont remis des pétitions au commissaire enquêteur

A signaler que 2 courriers arrivés après la fin de l'enquête (postés avant le 30/3/12) ont été pris en compte (n° 45 et 49)

De plus une observation notée à tout sur le registre M. de en complément des Doléances d'Urbanisme a été prise en compte dans le cadre de l'enquête DVP (n° 47)

Le commissaire enquêteur

S 12